



## LE SITE INTERNET VERSOIX.CH DEVIENT UN CENTRE DE PRESTATIONS POUR LE PUBLIC

Six mois de travail intensif pour un site qui se veut élégant, informatif et interactif.

Sous l'adresse versoix.ch, vous trouverez désormais un outil moderne et convivial concrétisant la volonté politique du Conseil administratif et du Conseil municipal de mettre à disposition du public :

- une vitrine de la Ville de Versoix pour en présenter les beautés,
- un centre d'informations officielles et des sociétés locales,
- un centre de prestation, avec la possibilité pour les utilisateurs disposant d'un compte citoyen ou pour les sociétés locales, d'obtenir des prestations de diverses nature,
- un site qui s'adapte à tous les supports (ordinateur, smartphone, tablette) pour une lisibilité optimale.

Le Conseil administratif invite les habitants de Versoix à s'inscrire pour pouvoir bénéficier de toutes les prestations qui leur sont d'ores et déjà proposées. Le bouton s'inscrire, tout en-haut de la première page du site, permet à chacun de demander son profil d'utilisateur.

Le Conseil administratif remercie la société Iomedia pour l'important travail fourni en vue d'élaborer ce nouveau site, comme il remercie la société NextDesign pour les nombreuses années de collaboration performante jusqu'à ce jour. Les collaborateurs de l'administration ne sont pas oubliés : grâce à ce nouveau site, auquel ils ont beaucoup contribué, ils vont pouvoir offrir de nouvelles prestations aux habitants de Versoix et plus largement aux internautes. Avec, et ce n'est pas la moindre des conséquences, de nouvelles façons de travailler...

Enfin, le Conseil administratif est certain que les internautes vont trouver des petites erreurs ou mauvais fonctionnements qui auront échappé aux multiples relectures des créateurs du site et des collaborateurs de l'administration. Il remercie d'ores et déjà les personnes qui constatent ces erreurs de les communiquer à l'adresse web@versoix.ch. La personne ayant formulé les meilleures remarques sur le ton le plus sympathique se verra offrir un petit cadeau dans les semaines à venir.

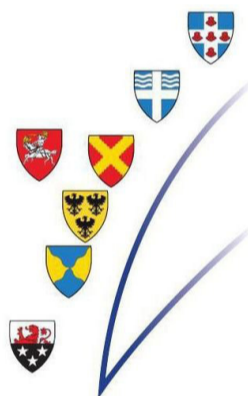
Le Conseil administratif vous souhaite une bonne navigation sur les pages d'informations mises à votre disposition.



## REGROUPEMENT DE L'ETAT CIVIL DE VERSOIX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'état civil de Versoix fait partie de l'arrondissement de l'état civil Rive droite du lac dont le siège se trouve à la Mairie de Pregny-Chambésy. Les démarches, jusque-là, traitées par l'officière d'état civil de Versoix doivent être effectuées à la Mairie de Pregny-Chambésy.

Mairie de Pregny-Chambésy  
Route de Pregny 47  
1292 Chambésy  
www.pregny-chambesy.ch  
Tél. 022 758 03 20 ou 022 758 03 21  
etatcivil@pregny-chambesy.ch



## PLAN DE QUARTIER LACHENAL-DÉGALLIER SÉANCE DE RESTITUTION



Le collectif urbz a eu le plaisir de présenter le bilan du processus participatif du projet Lachenal-Dégallier, le 19 décembre dernier, à la salle communale Lachenal.

Une soixantaine de Versoisiens et Versoisiennes ont répondu présent, ainsi que le service de l'urbanisme de l'état de Genève, les représentants de la commune de Versoix et Monsieur le Maire Cédric Lambert, initiateur de cette démarche. Tous étaient très curieux et impatients de découvrir l'avancée du projet.

C'était le moment pour l'équipe urbz de présenter la vision du site à travers le processus participatif sous forme de principes, ainsi que le programme pour le développement du quartier Lachenal-Dégallier.

Cette séance était également l'occasion de rappeler aux habitants l'importance et la force d'un projet porté par les citoyens et les élus. L'enthousiasme s'est révélé général. Des remerciements chaleureux à l'équipe ont été exprimés, elle a également été encouragée à continuer dans cette direction.

L'équipe est toujours présente à la Maison du projet (Dégallier 6) pour vous recevoir et discuter du processus entrepris et du programme. Le collectif rappelle qu'il est important que toutes les personnes intéressées puissent suivre le projet et y contribuer afin de faire émerger des initiatives pour le quartier.

La prochaine étape consiste à donner forme au programme et à insuffler vie au projet citoyen autour de ce quartier. Une présentation publique aura lieu fin février.

Cela n'est peut-être pas très visible mais les travaux de l'Ancienne-Préfecture ont déjà débuté et dureront environ un an.

Ils seront amorcés avec la démolition de la liaison entre l'Ancienne-Préfecture et l'ancienne école de Bon-Séjour. Le passage entre ces deux bâtiments sera provisoirement inexistant pour permettre à l'enceinte du chantier d'occuper une partie de la cour.



Dans un second temps, un échafaudage sera monté autour de l'Ancienne-Préfecture en prévision des travaux liés aux façades. Ces dernières seront rafraîchies, un ascenseur sera installé et les locaux du Conservatoire Populaire de Musique ainsi que ceux attribués à la ludothèque seront complètement rénovés et réaménagés. La construction d'un nouveau restaurant scolaire et l'agrandissement de l'ancienne école de Bon-Séjour débiteront au printemps de cette année.

Les plans de ces travaux sont consultables à la Maison de projet (sise route de Suisse 57) les mardis de 16h00 à 18h30.

## MÉDAILLE POUR CHIENS 2018

Vous pouvez dès à présent vous procurer la médaille 2018 à la Mairie de Versoix, ceci jusqu'au 31 mars. Un émolument de CHF 2.- par médaille vous sera demandé.

Les propriétaires de chiens sont tenus de présenter les documents suivants:

- Pièce d'identité du propriétaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) pour détenteurs de chiens
- Carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2018, les propriétaires n'ayant pas fait les démarches pour obtenir la marque de contrôle seront passibles d'une amende selon la Loi sur les chiens du 18 mars 2011 et son Règlement d'application du 27 juillet 2011.

La Police Municipale répond au 022 775 66 99 ou à apm@versoix.ch

## PERMANENCE IMPÔTS DU 15 FÉVRIER AU 31 MAI

Le Service Social et jeunesse de la Ville de Versoix (SSJ) met à disposition une « permanence impôts » dans ses bureaux, Route de Suisse 18.

Cette permanence aura lieu du 15 février au 31 mai 2018, le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h00.

Cette opération est destinée à aider les personnes à faible revenu à remplir leur déclaration d'impôts. Les personnes intéressées par ce service doivent prendre rendez-vous, en téléphonant au Service Social Jeunesse à partir du 1<sup>er</sup> février au 022 775 66 58 tous les après-midi de 14h00 à 16h30. Selon les revenus de la personne, le tarif demandé pour remplir la déclaration est compris entre CHF 35.- et CHF 80.-.

Plus d'informations sur [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch)



## Agenda culturel



ROCK

THÉÂTRE

JAZZ

MUSIQUE CLASSIQUE

MUSIQUES DU MONDE

SPECTACLES JEUNESSE

## PROGRAMME DE FÉVRIER

- Vendredi 02.02** - Amélie Daniel (pop-rock) (21h, portes 19h)  
**Samedi 03.02** - Auditions de la MMV (auditions fermées au public) (12h à 18h)  
**Dimanche 04.02** - P. Cocker & Deborah Lee (classique, piano à 4 mains) (17h)  
**Vendredi 09.02** - Al Blatter Trio (Jazz) (21h, portes 19h)  
**Samedi 10.02** - Edem, Nadim, Mehidin & Karim (stand-up romand) (21 portes, 17)  
**Dimanche 11.02** - «Un Juif pour l'Exemple» (théâtre) - (17h, billetterie dès 16h)  
**Vendredi 16.02** - Marigold Behavior (grunge, rock) (21h, portes 19h)  
**Samedi 17.02** - Soirée de soutien AJAV (soirée hip hop, open mic) (21h, portes 19h)  
**Vendredi 23.02** - Coupe Gorge (punk, punk hardcore) (21h, portes 19h)  
**Samedi 24.02** - Spectacle piano & théâtre d'ombre (Institut Jaques Dalcroze) (21h, portes 19h)  
**Dimanche 25.02** - Quatuor Alliages (classique - quatuor à cordes) (17h30)

### JOSE BARRENSE-DIAS

APÉRO-CONCERT, BOLÉRO GALERIE  
 DIMANCHE 18 FÉVRIER À 17H

Dans le cadre de l'exposition sur les «Peuples autochtones d'Amazonie brésilienne», venez vous plonger en plein cœur de la forêt à la biodiversité la plus importante de la Planète. Accompagnés dans ce voyage par le guitariste brésilien José Barrense-Dias, vous découvrirez le chant de 10 oiseaux parmi les 1294 espèces qu'abrite l'Amazonie au travers de la musique de ce guitariste hors-pair et des projections de photographies de ces oiseaux.



Entrée libre, collecte à la sortie

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS

BOLÉRO BIBLIOTHÈQUE

**SAMEDI 3 FÉVRIER****Bébé Bouquine !**

En visite à l'Accueil Enfants/Parents aux Vers à Soie  
 De 10h30 - 11h30

**«Récite-moi La Fontaine» avec Fiami !**

Une animation joyeuse pour la famille pour comprendre et s'amuser avec les fables de La Fontaine. L'animation sera suivie d'une séance de dédicaces.  
 Pour tous, enfants en âge de lecture.  
 16h30 (durée : environ 60 minutes)

**MERCREDI 7 FÉVRIER****Bébé Bouquine !**

De 10h00 à 10h45

**MERCREDI 14 FÉVRIER**

**Atelier d'illustration avec Anne Crausaz, illustratrice** : «Fabriquons ensemble un livre sur le thème de la nature»

De 14h30 à 17h00

Dès 7 ans,

Sur inscription.

**SAMEDI 24 FÉVRIER****Bébé Bouquine !**

De 15h00 à 15h45

**MERCREDI 28 FÉVRIER (+ MERCREDIS 7, 14 ET 21 MARS)****Atelier d'Éveil au livre**

Animé par Edeline Navarro-William Merone, éducatrice de la petite enfance et Françoise-Claire Marie Wicht, bibliothécaire

De 10h00 à 10h45

Enfants de 3 à 6 ans,

Sur inscription pour les 4 mercredis.

**SAMEDI 3 MARS (+ SAMEDIS 10, 17 ET 24 MARS)**

**Atelier «Tartine Philo», Animé par Fanny Brander, éducatrice, médiatrice de conflits et coach de vie.**

De 10h00 à 11h30

Enfants de 6 à 8 ans,

Sur inscription pour les 4 samedis.



## Agenda communal

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

27 JANVIER  
 PLACE DE LA GARE

Le marché reprend Place de la Gare, tous les samedis, de 8h00 à 14h00.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

5 FÉVRIER  
 MAISON DU CHARRON - 20H00

Séance ouverte au public.

**FESTICHOC**

17 ET 18 MARS  
 ESPACE LACHENAL



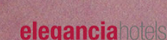
## PEUPLES AUTOCHTONES D'AMAZONIE BRÉSILIENNE

PHOTOGRAPHIÉS PAR EMILIE BARRUCAND  
 EXPOSITION DU 20 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2018

> SAMEDI 20 JANVIER 16H-19H :  
 VERNISSAGE, ENTRÉE LIBRE

> DIMANCHE 21 JANVIER À 16H :  
 FILM ET CONFÉRENCE D'EMILIE BARRUCAND, ENTRÉE LIBRE

ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU  
 DIMANCHE DE 15H-18H  
 WWW.BOLERO-VERSOIX.CH



Retrouvez les programmes complets des spectacles aux Caves ainsi que ceux de la Galerie et de la Bibliothèque du Boléro sur le nouveau site internet communal: [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch)